

Paris, le 16 août 2017

Communiqué de presse

Très attentive et préoccupée par l’évolution de la crise provoquée par les œufs contaminés au fipronil, la Fédération du commerce et de la distribution et ses enseignes adhérentes **rappellent que dès le début, elles ont immédiatement interrogé leurs fournisseurs industriels afin d’obtenir la traçabilité exacte et des garanties sur l’absence de fipronil.**

Des analyses sont actuellement conduites à la demande des enseignes dans des laboratoires certifiés et indépendants pour garantir l’absence de fipronil. Les enseignes sont, **pour certains ovoproduits et produits transformés, toujours en attente de réponse et ne peuvent que déplorer à cet égard le manque de diligence de certains industriels-fournisseurs, notamment belges et hollandais.**

En application du principe de précaution, et dès lors qu’un risque de contamination au fipronil a été identifié, **les produits transformés contenant des œufs ont été retirés de la vente ou du stockage.**

Par ailleurs, **la FCD est en liaison permanente avec les pouvoirs publics**, qui réactualisent les informations diffusées sur le site internet du ministère de l’agriculture et de l’alimentation et définissent les consignes à mettre en œuvre.

La FCD et ses enseignes adhérentes rappellent, qu’en cas de présence de produits suspects dans ses rayons, elles appliquent immédiatement ces consignes. De plus, dans un souci de transparence et d’information des consommateurs, des affichettes reprenant la liste des produits ayant été notifiés à l’administration comme pouvant contenir de faibles quantités de fipronil (pour rappel, selon l’avis de l’Anses, sans risque pour le consommateur) seront mises en place en magasin.

Contact presse : fbayre@fcd.fr